



Docteur Michel Legmann

Président

A Madame, Monsieur le Président
Madame, Monsieur le Secrétaire général
des conseils départementaux et régionaux

Paris, le 12 février 2010

ML/FD/Présidence
Dossier suivi par Mme Frédérique DARMON
☎ 01.53.89.32.61
📠 01.53.89.33.44
e-mail : darmon.frederique@cn.medecin.fr

Cher Collègue,

J'ai bien entendu vivement condamné la récente déclaration de M. SAOUT à propos des FSE et saisi cette occasion de le rappeler à un strict devoir de réserve pendant la durée de la mission.

Vous comprendrez que je ne saurais entrer dans une quelconque mauvaise polémique au moment où tous les acteurs du monde de la santé et les représentants de la société civile, même aux avis divergents, se doivent de prendre conscience de l'urgence à redonner la place prépondérante qui est celle de la médecine libérale dans le dispositif de l'offre de soins en France.

Veillez agréer, Cher Collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Docteur Michel LEGMANN